



Interrogation, hypothèse, argumentation. Le français et l'anglais en contraste

Agnès Celle

► To cite this version:

Agnès Celle. Interrogation, hypothèse, argumentation. Le français et l'anglais en contraste. Translation and meaning, Zuyd University of Applied Sciences, Maastricht School of Translation and Interpreting, 2013, Maastricht, Netherlands. pp.93-107. hal-01227240

HAL Id: hal-01227240

<https://u-paris.hal.science/hal-01227240>

Submitted on 13 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Interrogation, hypothèse, argumentation. Le français et l'anglais en contraste

Agnès Celle, Professeur

Université Paris-Diderot, CLILLAC-ARP
UFR d'Etudes anglophones
8-10 rue Charles V
F – 75 004 Paris
agnes.celle@univ-paris-diderot.fr

Le sens dans la traduction et l'interprétation
du point de vue
de la pragmatique
de la typologie des textes
de la linguistique du texte (l'analyse et la
typologie des textes)

0. Introduction

Le point de départ de cette étude est la lecture de plusieurs ouvrages de sciences humaines en français, en anglais et dans leur version traduite dans chaque langue. La comparaison interlangues fait apparaître des différences significatives dans la structuration de l'argumentation, qui repose sur un recours constant à l'interrogation et sur l'emploi fréquent de *si* à des fins rhétoriques en français, alors qu'en anglais il y a très peu d'hypothèses en *if* en dehors du champ de la condition, et très peu d'interrogations. L'analyse présentée ici se fonde sur un relevé systématique des interrogatives et des hypothèses en *if* et en *si* en position antéposée dans les textes de départ et leur traduction¹. Dans la continuité des travaux de Guillemin-Flescher (2003, 2006), l'objectif ici n'est pas de proposer une méthode pour bien traduire, mais plutôt, à partir du produit fini que constitue la traduction, de dégager les récurrences propres à chaque système linguistique. La traduction en tant que donnée observable permet au linguiste d'accéder à des « schémas intériorisés » (Guillemin-Flescher 2006, 249) dans l'organisation du discours au sein des deux langues mises en contraste.

Ces observations soulèvent un certain nombre de questions : quel rôle joue l'interrogation dans l'argumentation en français ? Pourquoi est-elle si fréquente, et pourquoi a contrario l'emploi de l'interrogation en anglais est-il si limité ? Pourquoi la conjonction *si* est-elle si fréquente en français au-delà de la simple condition, c'est-à-dire dans des emplois rhétoriques qui expriment la concession, le contraste ou encore l'explication, alors qu'en anglais on trouve des marqueurs de concession comme *although* ou de causalité comme *since* ou *because* ? La traduction révèle que *if* n'est pas employé dans les mêmes conditions que *si* : pourquoi, alors même qu'à en croire l'abondante littérature sur la question, *if* et *si* ont en commun le même caractère polysémique ?

Depuis Jespersen, nombreux sont les linguistes qui ont rapproché l'interrogation et l'hypothèse, en tout cas d'un point de vue formel. La relative rareté de *if* rhétorique et de l'interrogation dans l'argumentation en anglais contrastée à la haute fréquence de l'interrogation et de *si* dans l'argumentation en français est-elle l'indice d'un fonctionnement discursif comparable ? Autrement dit, peut-on rapprocher l'interrogation et l'hypothèse au titre d'une fonction argumentative commune dont la traduction serait le révélateur ? Quirk et al. (1985, 15.37) font explicitement ce rapprochement à propos des questions rhétoriques et des « rhetorical conditional clauses » : « Rhetorical conditional clauses give the appearance of expressing an open condition, but (like rhetorical questions [...]) they actually make a strong

¹ Ponctuellement, nous avons également eu recours au corpus ICE-GB pour être en mesure de comparer l'emploi de *if* rhétorique tel qu'il apparaît dans un corpus de sciences humaines à son emploi dans d'autres types de textes.

assertion. » Nous posons que l'hypothèse et l'interrogation peuvent avoir une fonction discursive qui s'écarte de leur forme en français, alors que cet écart entre forme et fonction discursive est soumis à plus de contraintes en anglais. C'est la traduction qui nous donnera accès à cette différence entre les deux langues.

1. L'interrogation dans le discours théorique

1.1. Interrogation et interaction²

Le corpus examiné est composé de textes théoriques dans lesquels l'argumentation est essentielle. Plusieurs études, concernant tant l'anglais (Halliday (1994, 325), Hyland (2005, 37)), que le français (Fløttum & al. (2006, 30-31)), ont mis en évidence la dimension tout à la fois interactionnelle et rhétorique de ce type de texte. A partir de corpus comparables en anglais, en français et en norvégien, Fløttum & al. (2006, 213) montrent en outre que l'anglais est, des trois langues examinées, celle qui établit la relation la plus étroite par rapport au lecteur à travers le métatexte. A l'inverse, le français est la langue qui est la plus orientée vers l'auteur. Fløttum & al. (2006, 213) ne considèrent pas le cas de l'interrogation. Toutefois, leurs résultats concernant le discours académique dans son ensemble et l'observation de notre relevé d'énoncés interrogatifs en français, en anglais et dans des textes traduits nous amènent à un constat a priori paradoxal : l'interrogation, qui semble être par excellence le signe d'une énonciation dialogique et interactionnelle, est fortement représentée en français et non en anglais, alors que le métatexte privilégie une relation interactionnelle dans les textes théoriques anglais et non français. Nous avons proposé une explication qui permet de résoudre cet apparent paradoxe dans Celle (2009), dont nous allons ici reprendre les grandes lignes, avant d'esquisser la comparaison avec l'hypothèse.

Dans un corpus de textes théoriques, l'absence de référent situationnel a une conséquence sur le statut de celui à qui est destiné le texte : l'allocutaire ne peut avoir le statut de co-locuteur puisqu'il n'y a aucune interlocution. Par conséquent, l'allocutaire ne peut répondre aux questions qui sont posées. Quelle est alors la fonction de l'interrogation ? A qui s'adresse-t-elle, et correspond-elle véritablement à une question si elle ne manifeste pas un réel recours à autrui ? La structure interrogative ne correspond pas nécessairement à un acte de question, et vice versa. Kerbrat-Orecchioni (1991, 14) définit en ces termes l'acte de question : « un énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de L2 un apport d'information. » Les interrogatives de notre corpus étant coupées de toute interlocution, elles n'ont jamais cette finalité. Huddleston (1994, 415), tout en prenant soin de distinguer l'interrogation de la question - la première est la réalisation syntaxique d'un type de proposition alors que la seconde renvoie au sens et non à la forme - observe que si la fonction prototypique de la question est de demander une information à l'allocutaire, elle peut également être employée dans bien d'autres cas. Dans des textes théoriques, elle vise selon lui à attirer l'attention de l'allocutaire sur une réponse que l'énonciateur donne lui-même à la question qu'il pose. De fait, dans les questions non rhétoriques de notre corpus, il arrive fréquemment que la suite textuelle apporte la réponse à la question posée :

(1) What, then, is the test that determines whether a generalized Phrase-marker is the deep structure of some sentence? The answer is very simple. (*Aspects* p. 138)

Quel est alors le test déterminant si un Indicateur généralisé est la structure profonde d'une phrase? La réponse est très simple. (p. 190)

² Nous remercions la *Revue Française de Linguistique Appliquée* de nous autoriser à reprendre dans cette partie le début de notre article intitulé « Question, mise en question : la traduction de l'interrogation dans le discours théorique » et paru dans le numéro thématique *Linguistique et Traduction*, XIV, 2009-1, p. 39-52. Cet article est consultable en ligne sur le portail CAIRN à l'adresse suivante :

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee/htm>

(2) **What might be the explanation for this phenomenon?** As Ross observes, it can be explained in terms of the particular grammar of English if we assume, in addition, that certain transformations apply in a cycle... (*Language* p. 39)

Quelle pourrait être l'explication de ce phénomène? Comme l'observe Ross il peut être expliqué en termes de la grammaire particulière de l'anglais si nous admettons en outre que certaines transformations s'appliquent dans un cycle... (p. 71)

Les questions posées dans ces deux exemples ne sont pas des demandes d'information. Elles visent plutôt à anticiper les questions que tout allocutaire sera amené à se poser dans toute situation de lecture (cf. (1)), ou bien à souligner un problème qu'à la fois l'énonciateur et l'allocutaire peuvent rencontrer et qui va faire l'objet d'un traitement argumenté (cf. (2)). De cette façon, l'enchaînement « P ? Q » correspond à une suite topique / commentaire, et l'interrogation a une fonction topicalisante, comme cela a souvent été relevé (voir en particulier Grésillon 1981, 70). « P ? » introduit une problématique, ou ce qui peut poser problème à l'allocutaire. Cette fonction topicalisante nous paraît liée au recours à autrui qu'introduit l'interrogation, même si ce recours est fictif. La question suppose ici la prise en compte d'un co-énonciateur fictif, non pas en tant qu'instance de validation puisque la réponse ne peut venir que de l'énonciateur, mais dans l'anticipation de la question que l'allocutaire pourrait (se) poser. De plus, on attire ainsi l'attention de l'allocutaire en l'orientant vers la réponse que va produire la suite du texte (cf. Huddleston 1994, 414). Néanmoins, pour reprendre une expression forgée par J. Milner et reprise par Grésillon, il n'y a pas « égalité des droits » entre les deux partenaires, puisque l'allocutaire peut seulement faire entendre sa voix par le biais d'une question que lui prête l'énonciateur, sur laquelle il n'a pas pouvoir de validation.

Cette absence d'« égalité des droits » est ce qui explique la rareté de l'interrogation en anglais dans le genre discursif étudié ici. Nous n'avons relevé qu'une occurrence d'interrogative non imbriquée dans *Aspects of the Theory of Syntax* et deux dans *Language and Mind*, alors que l'interrogative imbriquée y est récurrente. En l'absence de verbe recteur, l'interrogation est attribuée par défaut à l'énonciateur. Or précisément, l'origine de l'interrogation est rarement le seul énonciateur en anglais. Dans la traduction anglaise de textes originaux français, l'interrogative imbriquée est privilégiée, ce qui permet d'attribuer l'interrogation à une instance subjective qui éventuellement inclut l'allocutaire, comme dans l'exemple suivant :

(3) Pour qu'il y ait effet de figure, il faut que les locuteurs soient bien conscients que tel effet de sens est déviant et en apprécient l'intention, poétique ou ludique. C'est alors que se fait la recherche d'un sens. **Comment opère la règle de transfert sémantique?** Il semble que toute anomalie soit décodée en deux temps. (*Alice* p. 167)

An expressive value is only obtained when we realize that the meaning of an utterance is deviant and that a poetic effect or a joke is intended: only then do we search for an interpretation via the semantic transfer rule. **We should perhaps now explore how the semantic transfer rule actually operates in practice.** It seems to be the case that each anomaly of meaning is decoded in two separate stages. (p. 131)

L'interrogative imbriquée est préférée à la question *How does the semantic rule actually operate in practice?* Les raisons de cette préférence sont discursives. Avec le choix de la 1^{ère} personne du pluriel *we* et du verbe *explore*, c'est un processus métadiscursif commun à l'énonciateur et à l'allocutaire qui est privilégié en anglais. Dans ce contexte, il est plus difficile de poser une question, car cela supposerait qu'énonciateur et allocutaire soient séparés. Nous rejoignons ici les conclusions de Rowley-Jolivet (2007, 176-177), qui constate la rareté des questions dans les articles de recherche en anglais, et l'attribue au fait que les

questions exercent un contrôle sur le discours et une forme d'autorité qui seraient perçus comme condescendants par le lecteur.

La stratégie discursive adoptée est donc différente dans les deux langues : en français, la question suppose qu'énonciateur et co-énonciateur soient distingués sans être, comme nous l'avons vu, sur un pied d'égalité ; en anglais, il est plus difficile de maintenir cette différence dans le discours théorique. La différence entre les partenaires énonciatifs est réduite, ce qui permet de les envisager dans un domaine commun, mais fictif. La distance est ainsi modale mais pas fondamentalement intersubjective.

1.2. De l'interrogation à l'hypothèse

Le lien entre protase à forme interrogative et question a été noté par Jespersen (1940, 374). La parenté entre question et hypothèse³ apparaît clairement dans les exemples suivants, où la réponse implicite et positive à la question totale peut parfaitement s'interpréter comme une protase qui déclenche l'apodose :

(4) **Faut-il en conclure que les réseaux d'intermariage sont à peu près constants, en taille absolue, dans toutes les sociétés humaines?** Dans l'affirmative, la nature complexe d'une société résulterait moins d'une dilatation de l'isolat primitive, que de l'intégration d'isolats relativement stables dans des ensembles de plus en plus vastes... (*Anthropologie structurale* p. 350)

(5) De plus, il existe une relation certaine entre le mode de fonctionnement et la durabilité d'une structure sociale, et l'effectif de la population. **N'y aurait-il pas des propriétés formelles des groupes qui seraient directement et immédiatement fonction du chiffre absolu de la population, indépendamment de toute autre considération?** Dans l'affirmative, il faudrait commencer par déterminer ces propriétés et par leur faire une place, avant de chercher d'autres interprétations. (*Anthropologie structurale* p. 349)

Dans l'affirmative joue le rôle de protase en apportant la réponse à la question totale qui précède : *oui* en (4) et *si* en (5). On peut toutefois préciser une différence entre les deux questions. En (4), la question au présent est une vraie question, à laquelle *dans l'affirmative* apporte en guise de réponse la valeur p en écartant la valeur complémentaire. On pourrait ici paraphraser *dans l'affirmative* par *si oui*. En (5), l'interrogative au conditionnel de non-prise en charge⁴ est par contre une question rhétorique orientée vers une confirmation positive. L'énonciateur est conduit à admettre et à faire admettre à l'allocutaire une conclusion positive. On pourrait remplacer *dans l'affirmative* par *alors*. En introduisant ou en reprenant la valeur positive, *dans l'affirmative* pose un cadre hypothétique qui déclenche l'emploi du conditionnel d'hypothèse dans la suite que l'on peut interpréter comme une apodose.

Dans la traduction anglaise, on constate que les questions sont supprimées. On retient du français l'émergence de la valeur p au détriment de la valeur complémentaire, ce qui justifie l'assertion. Alors que l'argumentation procède par étapes en français, dans une succession de questionnement fictif et de mise à distance fictive avec le conditionnel, l'assertion est privilégiée en anglais si la valeur p a un caractère évident. Le jugement modal apparaît alors sous la forme d'un nom (*inference*) ou d'un adjectif (*evident*) et porte sur la complétive qui suit ou la construction extrapolée :

(4') **The inference is that**, while the absolute size of the intermarrying group remains approximately on the same scale in all human societies (the ratio of the French types in relation to the average

³ On pourra consulter sur cette question Chuquet (1994) pour l'anglais et Béguelin & Corminboeuf (2005) pour le français.

⁴ Sur ce choix terminologique, voir Celle (2007).

primitive types being about 10 to 1), a complex society becomes such not so much because of an expansion of the isolate itself as on account of an expansion of other types of social links... (p. 294)

(5') There is an obvious relation between the functioning and even the durability of the social structure and the actual size of the population. **It is thus becoming increasingly evident that formal properties exist which are immediately related to the absolute size of the population**, whatever the group under consideration. These should be the first to be assessed and taken into account in an interpretation of other properties. (p. 293)

Interrogation et hypothèse disparaissent dans le processus de traduction au profit d'une reconstruction de l'argumentation dans le plan du certain où il s'agit aussi de poser, d'évaluer et de hiérarchiser les arguments, mais d'une autre façon. On s'aperçoit que l'on a le même type de structure en anglais dans la traduction de l'hypothèse que dans la traduction de l'interrogation (cf. (3)) : une structure subordonnée⁵.

2. Hypothèse et topicalisation : entre prédiction et évaluation épistémique

Le statut de topique des propositions hypothétiques a été abondamment décrit en linguistique générale. Haiman (1978) affirme dans un article devenu célèbre « conditionals are topics ». Haiman (1986, 215) s'appuie explicitement sur la parenté entre les propositions hypothétiques et interrogatives :

« A protasis is established as a given, or topic, *by means of a question*. The formal identity of topics and questions is thus pragmatically rather than semantically motivated. »

Pour reprendre les exemples précédents, « dans l'affirmative » en (4) et (5) reviendrait à prendre pour topique, sous forme déclarative, la question qui précède. Une fois la question posée et la réponse obtenue ou suggérée, il y aurait un consensus, un savoir partagé concernant une proposition qui pourrait jouer un rôle de topique dans le discours.

L'équivalence que Haiman établit entre *topic* et *given* est problématique selon nous. Nous rejoignons Akatsuka (1986, 343) dans la critique qu'elle formule concernant l'assimilation par Haiman du *topic* au *given*. Akatsuka opère une distinction entre *contrastive topic* et *thematic topic*. Les propositions hypothétiques en position antéposée seraient des *contrastive topics*, mais pas des *thematic topics*. Si le rapprochement entre questions et protases est justifié, c'est précisément parce que dans les deux cas il y a pour l'énonciateur une part d'incertitude et d'incontrôlabilité (Akatsuka 1986, 343). La question marque le recours au co-énonciateur pour lever cette incertitude, tandis que dans l'hypothèse, l'énonciateur sélectionne une valeur qui est mise à distance en étant fictivement validée. Comme le résume Chuquet (1994, 220) : « la question est une suspension d'assertion faute de pouvoir localiser la relation, alors que l'hypothèse repose sur une assertion, même si elle est d'un type particulier, et relève donc avant tout d'une forme de validation. » Les hypothèses en position antéposée rencontrées dans notre corpus assurent essentiellement une fonction prédictive ou épistémique.

2.1. Prédiction

Au même titre que l'interrogation, l'hypothèse joue un rôle particulier dans un corpus de textes théoriques. A *si* marqueur de condition peut correspondre *if* marqueur de condition, comme dans l'exemple suivant :

(6) **If we establish the proper “psychic distance”** from such elementary and commonplace phenomena as these, we will see that they really pose some non-trivial problems for human psychology. (*Language* p. 52)

⁵ Pour une analyse détaillée des différences entre interrogative imbriquée et non imbriquée, voir Celle (2009).

Si nous prenons le “recul psychique” nécessaire devant des phénomènes aussi élémentaires et aussi communs que ceux-là, nous verrons qu’ils posent réellement des problèmes importants pour la psychologie humaine. (p. 91)

Dans chaque langue, la protase a ici une valeur prédictive : elle introduit la condition de l’actualisation de l’apodose. Toutefois, une différence tend en général à apparaître dans la traduction. On peut observer que l’anglais distingue plus nettement que le français ce qui relève du certain de ce qui relève de l’hypothèse, ce qui se manifeste par une fréquence supérieure de *if* dans des contextes non assertifs, et inversement par une absence de *if* dans des emplois méta-énonciatifs, sur lesquels nous allons revenir. Examinons tout d’abord le cas où *if* apparaît dans la traduction d’énoncés assertifs :

(7) **Les choses sont claires: l’inconscient se reflète dans la parole sans passer par la langue.** La créativité du discours, consciente ou inconsciente, ne doit rien à la langue. (*Alice* p. 141)

If we accept Benveniste’s arguments, we are led to conclude that the unconscious is reflected in parole without being filtered by langue. (p. 109)

Dans cet exemple, la prédication « l’inconscient se reflète dans la parole sans passer par la langue » est exprimée sous forme assertive en français, alors qu’il s’agit d’une déduction à partir de la position de Benveniste. En anglais, la dépendance par rapport au point de vue de Benveniste passe par l’expression de l’hypothèse : c’est dans ce cadre-là, fictif et non réel, que la conclusion est permise.

A l’inverse, *if*, contrairement à *si*, n’est pas employé dans des énoncés méta-énonciatifs qui visent à caractériser les étapes d’un dire qui est en train de s’énoncer :

(8) **Returning to the form *right*,** we see that the final consonant would be correctly determined as [č] rather than [š] if in the underlying representation there were a continuant preceding it... (*Language* p. 35)

Si nous revenons à la forme *right*, nous voyons que la consonne finale serait déterminée de façon correcte comme [č] plutôt que [š] si elle était précédée d’une continue dans la représentation sous-jacente... (p. 65)

(9) **Putting the same requirements in somewhat different terms,** we must require of such a linguistic theory that it provide for... (*Aspects* p. 31)

Si nous formulons les mêmes exigences en des termes un peu différents, nous devons requérir d’une telle théorie linguistique qu’elle prévoie... (p. 50)

(10) **Si l’on accepte de s’abstraire de cette dernière,** le problème se limite à une opposition très simple entre: (*Alice* p. 176)

Leaving that aspect to one side, however, the problem can be expressed as a very simple opposition between: (p. 139)

La proposition participiale en position détachée et antéposée a la même valeur topicalisante en anglais que la protase en français. Toutefois, elle ne simule pas une hypothèse, à la différence de *si* en français, qui construit sur un mode fictif l’énonciation des étapes de l’argumentation. Avec des verbes qui contribuent lexicalement à la définition du métatexte, la forme en *-ing* dans une participiale antéposée actualise la relation de la participiale, quel que soit le type de modalité qui apparaît ensuite dans la principale. La participiale en *-ing* n’identifie pas le sujet, qui peut s’identifier a posteriori par coréférence avec le sujet de la principale comme en (8) et (9), ou bien par défaut avec l’énonciateur comme en (10), où il n’y a pas coréférence avec le sujet de la principale. Cette souplesse syntaxique facilite la mise en place d’un cadre pour toute principale, quel que soit son sujet et quelle que soit la modalité dont elle est porteuse.

La participiale fournit ici un cadre à la principale tout en la qualifiant, et seule la principale dispose de ses propres coordonnées modales et aspectuo-temporelles. En français avec *si*, une situation fictive est mise en place, même si en réalité le dire est en train de s'énoncer. On retrouve donc en anglais la même réticence à mettre en scène un processus métalinguistique qui est en cours, que ce soit au moyen de l'interrogation (voir (3), (4') et (5')) ou au moyen de l'hypothèse, alors que les deux procédés sont utilisés en français.

2.2. Les emplois épistémiques de *si* et *if*

Dans les emplois épistémiques, la protase n'a pas de valeur prédictive en vue de l'actualisation de l'apodose. Il s'agit plutôt d'évaluer dans l'apodose ce que la protase implique ou ce qu'elle veut dire. Les valeurs explicatives, concessives, adversatives, dialectiques, métalinguistiques⁶ que recouvre l'emploi épistémique de *if* et de *si* existent en français et en anglais et sont décrites de façon comparable dans la littérature⁷. Pourtant, à l'examen de notre corpus, elles ne se recoupent pas, et cela transparaît dans la traduction. *Si* apparaît beaucoup plus que *if* dans des emplois concessifs, adversatifs et explicatifs. Essayons de comprendre pourquoi *si* accède à cette fonction rhétorique plus facilement que *if*.

Dans l'exemple suivant, on peut paraphraser la protase par *s'il est vrai que* ou *comme il l'explique* :

(11) Il est frappant de constater que, pour Radcliffe-Brown, le problème n'existe pas. **Si toute organisation sociale se réduit à un conglomérat de relations de personne à personne**, le système est extensible indéfiniment: pour tout individu masculin il y a, au moins théoriquement, une femme qui sera avec lui dans la relation de fille du frère de la mère.... (*Anthropologie structurale* p. 363)

La dépendance par rapport au point de Radcliffe-Brown n'est pas explicitement marquée en français, ce qui laisse possible l'interprétation prédictive. Or la proposition « toute organisation sociale se réduit à un conglomérat de relations de personne à personne » est bien le point de vue de Radcliffe-Brown, et ce point de vue va être mis à l'épreuve, évalué dans l'apodose. La protase en *si* permet de le prendre comme topique⁸, comme cadre fictif. Il y a bien une reprise de ce qui précède pour en évaluer l'implication dans la suite du texte. En anglais, un autre choix est fait :

(11') For Radcliffe-Brown, however, there is no problem involved, since he considers any kind of social organization as a mere conglomerate of simple person-to-person relations and since, in any society, there is always somebody who may be regarded as one's mother's brother's daughter... (p. 305)

On identifie l'argument avancé au point de vue de Radcliffe-Brown, ici au moyen de *he considers*, pour privilégier une relation causale (*since*) à une relation hypothétique. Dans la traduction, on réduit la relation hypothétique du français à une spécification de la proposition principale (*there is no problem involved*) qui, avec *since*, présuppose (voir Dancygier & Sweetser 2005, 182-183) l'existence de la cause. La cause est alors nécessairement acquise et incontestable, ce qui ne serait pas le cas avec *if* : *if* laisserait une ambiguïté, la protase étant susceptible de jouer un rôle prédictif en conditionnant l'actualisation de l'apodose.

On tend en français à présenter une proposition sous forme fictive avec un *si* épistémique dans le seul but de l'évaluer, même si elle n'a aucun caractère hypothétique. Cet

⁶ Nous reprenons ici les valeurs que distingue de Vogüé (1999, 94).

⁷ Pour l'anglais, voir la description particulièrement exhaustive de Declerck & Reed (2001), ainsi que Dancygier & Sweetser (2005). Pour le français, voir notamment de Vogüé (1999), Adam (2005) et Achard-Bayle (2006).

⁸ Le statut de topique de *si*, comparé à d'autres adverbiaux antéposés, est analysé par Charolles (2003), qui met en évidence les mécanismes de reprise. Nous verrons que sur ce point, la traduction révèle une différence entre l'anglais et le français.

écart entre le caractère non hypothétique d'une relation et l'emploi d'une forme hypothétique explique en partie la divergence que l'on peut observer dans les deux langues concernant la traduction de *si* épistémique. Nous allons voir que cet écart repose sur une organisation différente de la structure informationnelle.

2.2.1. La valeur explicative

A la fois *if* et *si* peuvent être employés dans une protase que l'apodose vise ensuite à expliquer. L'évaluation de la protase par l'apodose implique que l'apodose « donne la mesure » de la protase (de Vogüé 1999, 114), qui se trouve, dans le cas du *si* explicatif, « banalisée ». L'exemple qu'elle donne est « s'il est riche, c'est parce qu'il a gagné au loto ». La protase se vérifie, mais, comme l'explique de Vogüé (1999, 94), l'apodose vise à banaliser, à minimiser le fait qu'il soit riche. *If* a un emploi tout à fait comparable :

(12) **If** Beckett makes few value judgements in his text, **it is because** his whole position is one of assertive though ungrounded evaluation. <ICE-GB:W2A-004 #030:1>

Dans cet exemple, il s'agit d'expliquer la raison d'être de la rareté des jugements de valeur dans l'écriture de Beckett. Il y a matière à polémique dans la protase, et l'apodose relativise l'importance de cette particularité d'écriture en l'expliquant à l'aune de l'attitude générale de l'écrivain. Le mécanisme est le même dans l'exemple suivant, où deux protases se succèdent et où l'apodose apporte une explication en remontant à la cause de la manifestation de la prédication exprimée dans chaque protase. Finalement, l'enchaînement protase apodose rend normale la prédication au sein de chaque protase en l'expliquant :

(13) Le mouvement de la passion qui se poursuit jusqu'à se rompre et à se retourner contre lui-même, le surgissement de l'image, et les agitations du corps qui en étaient les concomitances visibles – tout cela, au moment même où nous essayions de le restituer, était animé secrètement déjà par ce langage. **Si** le déterminisme de la passion s'est dépassé et dénoué dans la fantaisie de l'image, **si** l'image, en retour, a entraîné tout le monde des croyances et des désirs, **c'est que** le langage délirant était déjà présent... (*Histoire de la folie* p. 256)

The movement of passion which persists until it breaks and turns against itself, the sudden appearance of the image, and the agitations of the body which were its visible concomitants – all this, even as we were trying to reconstruct it, was already secretly animated by this language. **If** the determinism of passion is transcended and released in the hallucination of the image, **if** the image, in return, has swept away the whole world of beliefs and desires, **it is because** the delirious language was already present... (p. 100)

Il semble toutefois qu'il y ait une contrainte essentielle à cet emploi en anglais qui n'existe pas en français : la protase doit correspondre à une reprise et non à un nouvel argument. Il y a bien consensus entre énonciateur et co-énonciateur sur le fait que l'écriture de Beckett contient peu de jugements de valeur en (12), ce qui autorise la reprise sous la forme de la protase. En (13), les deux protases reprennent explicitement le passage qui précède, qui correspond à un savoir partagé. Tant que la protase peut s'appuyer sur un savoir partagé, l'emploi de *if* explicatif est possible en traduction. La différence entre les deux langues tient au fait que *si* explicatif ne nécessite pas ce savoir partagé. La prédication qui apparaît dans la protase en français peut correspondre à un nouvel argument :

(14) Les métaphores militaires envahissent, à notre insu, tant elles sont usées, toute la rhétorique politique et syndicale.

Si les métaphores nous frappent dans les langues étrangères et en particulier dans les langues dites "exotiques" [...], **c'est qu'elles** ne nous sont pas familières. (*Alice* p. 168)

Metaphors in foreign languages strike us more than they do in our native language because they are unfamiliar to us. (p. 133)

Dans cet exemple, l'énoncé qui précède la protase signale que dans sa propre langue, un locuteur ne remarque pas les métaphores militaires. Dans la protase, le topique se construit par contraste, en opposant les métaphores de la langue maternelle aux métaphores des langues étrangères. Ce topique ne repose pas sur un savoir partagé : il n'est pas établi au préalable que les métaphores nous frappent dans les langues étrangères. En l'absence de reprise possible, on maintient en anglais la relation causale (*because*), mais il n'y a pas lieu de poser en plus un enchaînement protase apodose qui viserait à banaliser la prédication de la protase, puisque cette prédication n'a pas encore été posée.

On peut même avoir en français un enchaînement de topiques successifs :

(15) Quant aux calembours, **s'ils** sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus approximatifs, **c'est que**, justement, l'effet de distorsion volontaire en est souligné. C'est *l'équivoque* du sens, non *l'ambiguïté*, qui produit l'humour. (*Alice* p. 178)

A play on words is thus exploiting only a pseudo-ambiguity: it is an equivocal, not an ambiguous meaning, which produces humour. (p. 141)

Quant aux calembours introduit un premier topique par contraste, puis la protase, qui contient les deux termes d'une relation de comparaison, en introduit un second, suivi ensuite d'un commentaire explicatif. En anglais, on prédique d'abord la propriété qu'il s'agit d'expliquer. En français, l'énoncé condense deux opérations simultanément : il met en place un topique contrastif, qui est aussitôt évalué, en l'occurrence banalisé.

Si explicatif peut aussi apparaître en français dans la méta-énonciation, c'est-à-dire pour caractériser le dire. Il est frappant de constater que l'articulation à ce qui précède ne repose pas sur les mêmes bases avec *si* et avec *if* :

(16) All of this has been said before. **I repeat it at such length because** it has been so grossly misunderstood. (*Aspects* p. 38)

Tout cela a déjà été dit; **si je le répète aussi longuement, c'est à cause** des erreurs grossières qui sont apparues à ce propos. (p. 60)

Dans l'énoncé anglais, il faudrait imaginer un contexte polémique pour qu'une mise à distance du dire soit justifiée. Si une critique avait été formulée contre la répétition en question, celle-ci pourrait être reprise dans une proposition en *if* pour donner lieu à une explication. Or ici, il s'agit simplement de caractériser le dire qui est en train de se faire. Dans la traduction française, *si* s'articule sur l'énoncé précédent (*tout cela a déjà été dit*) en mettant en cause l'implication de celui-ci : « tout a déjà été dit » implique qu'il n'est normalement pas nécessaire de répéter. L'articulation à l'énoncé précédent repose donc sur la mise en question d'une implication mais pas nécessairement sur une reprise avec *si*.

Lorsque le contenu de la proposition explicative annonce des raisons qui vont être développées dans la suite du texte, la structure correspondante n'est pas employée en anglais:

(17) Pour lui, le rôle de l'ethnologue est d'établir des corrélations entre divers types de religions et divers types d'organisations sociales (1945). **Si** sa sociologie religieuse se solde finalement par un échec, **c'est**, semble-t-il, pour deux raisons. (*Anthropologie structurale* p. 375)

The anthropologist's task is to discover correlations between different types of religions and different types of social organization. Radcliffe-Brown **failed** to achieve significant results, however, **for** two reasons. (p. 313)

(18) **Another reason** for the failure of traditional grammars, particular or universal, to attempt a precise statement of regular processes of sentence formation and sentence interpretation **lay** in the widely held belief that there is a "natural order of thoughts" that is mirrored by the order of words. (*Aspects* p. 6-7)

Si les grammaires traditionnelles, particulières ou universelles, n'ont pas tenté d'énoncer avec précision les processus réguliers de la formation et de l'interprétation des phrases, c'est aussi pour une autre raison: la croyance largement répandue en un "ordre naturel des pensées" qui serait reflété par l'ordre des mots. (p. 17)

En (17), l'échec de Radcliffe-Brown est une donnée informationnelle totalement nouvelle. L'emploi de *si* explicatif repose sur la proposition explicative en *c'est [...] pour deux raisons*, qui annonce les deux raisons énoncées dans la suite textuelle. Le lien à l'amont du texte n'est pas de l'ordre de la reprise : il s'agit plutôt ici de contraster le point de vue de Radcliffe-Brown énoncé préalablement (*Pour lui*) à celui de l'énonciateur, qui va tout à la fois mettre en évidence l'échec de cette position et l'expliquer par la suite. En l'absence de reprise par rapport à l'amont du texte, et vu l'annonce de l'explication dans la suite du texte, la structure *if p, it is because* n'est pas adaptée en anglais. L'énonciation de l'explication nécessite d'abord la prédication indépendante de l'événement qu'il s'agit d'expliquer.

Il est intéressant d'observer en (18) que dans le sens anglais français, on assiste au phénomène symétrique. En anglais, l'énonciation de l'explication fait l'objet d'une prédication indépendante. La traduction au moyen de *si* explicatif est dictée par des raisons de topicalisation en français, et non par une quelconque reprise. Il suffit du contraste que fournit un élément nouveau, ici une autre raison, pour que le recours à *si* explicatif soit possible. D'un point de vue discursif, il serait très maladroit en français de commencer la phrase par un indéfini en prédisant l'existence d'une autre raison comme en anglais (*une autre raison [...] résidait dans...*). La longueur du segment en question joue également un rôle, et il est préférable de le placer en position de topique pour lui apporter ensuite une explication.

2.2.2. La valeur concessive

Les contraintes qui apparaissent dans l'emploi de *if* concessif sont également liées à la structure informationnelle de l'énoncé et au statut d'hypothèse de la protase. Certes, l'emploi concessif de *if* est attesté :

(19) **If the new ideas do provide empirically successful studies** it still remains to be asked why such brain damage (to any one or more of several components) leads to such a specific effect (Baddeley, 1990). <ICE-GB:W1A-004 #101:1>

La concession déconstruit une relation inférentielle entre deux propositions (Ranger 1998, 24). Normalement, *p* entraîne non *q*. Mais ce processus inférentiel est bloqué, ce qui crée une contradiction entre *p* et *q*. Dans cet énoncé, on s'attend à disposer de nouveaux résultats. *If* dans la protase, soutenu par *still* dans l'apodose, indique que contrairement à cette attente, il reste des questions sans réponse. Tout en admettant *p*, l'énonciateur rejette les conséquences logiques de *p* en sélectionnant *q*. Selon les termes de de Vogüé (1999, 94), l'apodose sert à minimiser la protase. D'un point de vue discursif, la protase en *if* permet à l'énonciateur de reprendre objectivement un point de vue exprimé par d'autres locuteurs⁹, pour ensuite l'évaluer personnellement dans l'apodose. La fonction échoïque est ici particulièrement nette avec l'auxiliaire *do*. Il y a reprise d'un contenu propositionnel sur lequel il y a consensus, ce qui fournit une transition pour exprimer le point de vue de l'énonciateur qui va dévaloriser le précédent.

Toutefois, plusieurs études contrastives ont montré que *if* concessif est limité en anglais. Paillard (1993, 222) souligne qu'il est difficile d'interpréter *if* comme concessif dans la référence à une occurrence passée. Lewis (2005, 40, 42) note pour sa part que cet emploi de

⁹ Pour reprendre les termes de Lyons (1977, 805), on pourrait dire que la protase introduit ici une modalité épistémique de nature objective, et non subjective.

if est cantonné à des « contextes subjectifs ». Selon elle, il doit s'agir d'un jugement et non d'un fait, afin de préserver le statut incertain de la protase en *if* :

“The English *if*-construction [...] strongly implies, and in certain varieties probably requires, that the status of the idea in the *if*-clause is hypothetical or unknown, making it very difficult to use in contexts where the idea is realized. »

A l'inverse, Lewis constate que *si* concessif joue un rôle important dans la structure informationnelle de l'énoncé. En effet, on peut en français avoir recours à une assertion fictive, même si le fait exprimé est avéré, dans l'unique but de mettre à distance un argument au profit d'un autre argument. Ce choix discursif apparaît dans la traduction de l'exemple suivant :

(20) In some ways, the Chinese state has made it much easier to discuss the “duty of memory” than at least some western societies. The state has made it very clear what the “correct” interpretation of the Massacre’s history is, and in doing so, have freighted the terrible events of winter 1937-38 with a clear moral burden, a patriotic injunction that China must never again let itself be vulnerable to such a traumatic event. **This is an imperative that is not always at odds with historical analysis, but which nonetheless encourages interpretation** along paths that are already defined, rather than letting it roam freely. (Ritter)

D'une certaine manière, l'État chinois a rendu le débat sur « le devoir de mémoire » plus facile que dans certains pays occidentaux ; il a très clairement désigné l'interprétation « correcte » de l'histoire du massacre, et ce faisant, a lié aux terribles événements de l'hiver 1937-1938 une dette morale, une injonction patriotique à ne jamais laisser la Chine être de nouveau la proie d'un tel traumatisme. **Si cet impératif ne va pas nécessairement contre l'analyse historique, il oriente néanmoins** l'interprétation dans un sens prédéfini, plutôt que de la laisser se développer librement.

En anglais, le marqueur adversatif *but* suivi de *nonetheless* exprime la concession. Celle-ci est donc déjà présente sémantiquement, même si elle n'est pas exprimée par la subordination. Dans la traduction française, on remplace la structure coordonnée par un enchaînement protase apodose, c'est-à-dire que l'on accroît le poids de l'argument exprimé dans l'apodose en « simulant une hypothèse » (Paillard 1993, 220). Ce choix discursif est caractéristique de l'écrit en français. On évalue une proposition en la prenant pour hypothèse, qu'elle réfère à un événement avéré ou pas, ce qui permet de hiérarchiser les arguments.

Dans le sens français anglais, on assiste de façon symétrique au remplacement de la subordination par la coordination en *but* :

(21) **Si** la Révolution n'a pas modifié les normes de cette écriture, **parce que** le personnel pensant restait somme toute le même et passait seulement du pouvoir intellectuel au pouvoir politique, les conditions exceptionnelles de la lutte ont **pourtant** produit, au sein même de la grande Forme classique, une écriture proprement révolutionnaire, non par sa structure, plus académique que jamais, mais par sa clôture et son double, l'exercice du langage étant alors lié, comme jamais encore dans l'Histoire, au Sang répandu. (*Degré zéro* p. 19)

The Revolution did not modify the norms of this writing, **since** its force of thinkers remained, all things considered, the same, having merely passed from intellectual to political power; **but** the exceptional conditions of the struggle **nevertheless** brought about, within the great Form of classicism, a revolutionary mode of writing proper, defined not by its structure (which was more conventional than ever) but by its closed character and by its counterpart, since the use of language was then linked, as never before in history, to the Blood which had been shed. (p. 21)

La circonstancielle de cause en incise (*parce que le personnel pensant...*) rend particulièrement problématique la traduction par *if*. En effet, cette circonstancielle de cause à l'imparfait présuppose une réalité passée qui entrerait en contradiction avec la valeur hypothétique de *if*. On préfère donc en anglais traduire d'abord la relation causale au prétérit,

en renvoyant ainsi à un fait passé et nullement hypothétique, puis marquer au moyen de la conjonction de coordination *but* la relation adversative.

Alternativement, la même organisation thématique qu'en français peut être adoptée dans la traduction, mais avec la conjonction *although* qui introduit sans ambiguïté la valeur de concession, et qui peut être suivie du modal *may*, lequel introduit la modalité du possible :

(22) Or, **s'il est légitime, et en un sens inévitable**, d'avoir recours à l'interprétation naturaliste pour essayer de comprendre l'émergence de la pensée symbolique, celle-ci une fois donnée, l'explication doit changer aussi radicalement de nature que le phénomène nouvellement apparu diffère de ceux qui l'ont précédé et préparé. (*Anthropologie structurale* p. 68-69)

And **although it may be legitimate or even inevitable** to fall back upon a naturalistic interpretation in order to understand the emergence of symbolic thinking, once the latter is given, the nature of the explanation must change as radically as the newly appeared phenomenon differs from those which have preceded and prepared it. (p. 51)

2.2.3. Valeur adversative

A la différence de *si* concessif, *si* adversatif n'indique pas une contradiction entre protase et apodose. Il y a un contraste entre les deux propositions, qui signale que la prédication de la protase n'est pas exclusive : elle coexiste avec la prédication exprimée dans l'apodose, laquelle prend plus de poids dans l'argumentation. En anglais, *if* adversatif existe, tout comme *if* explicatif et *if* concessif :

(23) **If Sisley was prepared to suggest renovation and class mixture**, Pissarro selected a viewpoint that narrowed the street... <ICE-GB:W2B-002 #091:2>

If prend une valeur clairement adversative dans cette protase au prétérit, dont le sujet s'oppose à celui de l'apodose. En revanche, dans la traduction des exemples au présent de notre corpus, on aura plutôt *while*, ou bien *on the other hand*. Dans ces exemples, la valeur adversative n'apparaîtrait pas de prime abord avec *if*, qui, associé au présent, pourrait être interprété comme une condition en l'absence de reprise permettant d'asseoir la protase sur un savoir partagé :

(24) **Si** la polysémie peut être génératrice d'ambiguïtés, volontaires ou involontaires, elle n'est pas aussi propice au calembour que *l'homophonie* et la *paronymie*. (*Alice* p. 175)

Polysemy is a source of ambiguities, whether deliberate or not. Homophony and paronymy, **on the other hand**, lend themselves better to punning. (p. 138)

(25) Il en découle que **s'il faut être sociologue** pour faire de la sociologie et mathématicien pour faire des mathématiques, il n'est nul besoin d'être linguiste pour faire de la linguistique, car le langage est à tout le monde. (*Alice* p. 12-13)

From this it follows that **while you have to be a sociologist to do sociology, and a mathematician to do mathematics**, there is a form of intuitive, pre-theoretical, spontaneous linguistics which is practiced by *all* speakers merely because they *are* speakers. Language belongs to everyone. (p. 2)

Le choix de *while* et de *on the other hand* va dans le même sens : il permet d'envisager sous forme assertive la proposition qui traduit la protase du français tout en la posant explicitement comme le premier terme de la relation de contraste entre les deux propositions. La traduction révèle donc deux points importants :

Bien que *if* et *si* disposent des mêmes emplois rhétoriques, il y a des limites à l'emploi épistémique de *if*. Les différentes valeurs rhétoriques de *if* s'articulent sur la reprise d'un savoir partagé. Cette reprise permet d'installer la protase dans une valeur épistémique objective. En l'absence de savoir partagé récupérable, la protase en *if* est susceptible de

prendre un rôle prédictif en conditionnant l'actualisation de l'apodose. En français, *si* apparaît comme « l'accessoire obligé de la thématization », selon la formule de de Cornulier (1986, 67). Cela ne signifie pas que *si* perde pour autant sa valeur d'hypothèse. L'emploi rhétorique de *si* consiste précisément à prendre pour hypothèse une proposition à une seule fin argumentative, en faisant abstraction du caractère avéré ou pas de la proposition en question. Il semble beaucoup plus difficile d'abstraire la proposition en *if* d'une situation à caractère hypothétique, alors que *si* permet de mettre à distance toute prédication par une simulation d'hypothèse, dès lors qu'un lien sémantique peut être construit entre protase et apodose par la concession, l'explication ou le contraste. Dans le discours théorique, *si* est abondamment employé pour poser un topique qui tisse un lien avec l'avant du texte en simulant un consensus avec le co-énonciateur, et il marque une transition vers un argument que l'énonciateur souhaite valoriser. En anglais, il semble que l'emploi de *if* rhétorique repose nécessairement sur un consensus réel – matérialisé par la reprise - et non simulé avec le co-énonciateur.

Il y a de nettes divergences discursives dans l'emploi rhétorique de *if* et de *si* selon le type de discours. Dans un contexte oral et polémique, il est possible en anglais d'intégrer sous forme d'hypothèse le dire d'autrui pour l'évaluer avec *if*. Ford & Thompson (1986, 354), de même que Rowley-Jolivet & Carter-Thomas (2008) ont noté que *if* est beaucoup plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit. De son côté, Carter-Thomas (2007) a également noté que *si* en français est plus fréquent dans l'argumentation que *if* en anglais. Nos résultats fondés sur un corpus écrit de textes de sciences humaines sont concordants, et soulignent qu'à l'intérieur du genre des sciences humaines, il conviendrait d'affiner le contraste entre l'oral et l'écrit, puisque les fréquences d'emploi sont dissymétriques : *if* est fréquent dans des textes académiques à l'oral et non à l'écrit, contrairement à *si* dont l'emploi rhétorique est plus fréquent à l'écrit qu'à l'oral.

3. Conclusion

Interrogation et hypothèse sont des outils rhétoriques indispensables à la construction de l'argumentation en français. Dans le genre discursif que nous avons étudié, elles ont en commun l'aptitude à construire un topique, et elles procèdent toutes les deux d'une simulation : le recours à autrui est fictif dans l'interrogation, l'assertion est fictive dans l'hypothèse. La question est plus difficile à envisager sans véritable acte de questionnement en anglais. La traduction nous a permis d'établir qu'en dépit de leur caractère polysémique commun, *if* et *si* ne sont pas employés dans les mêmes conditions. *If* nécessite une véritable hypothèse sous-jacente, alors que *si* peut construire une assertion fictive en faisant abstraction de la réalité des faits dans l'unique but de valoriser l'argument exprimé dans l'apodose. C'est peut-être ce qui explique en partie que les textes argumentatifs français passent pour abstraits, alors que les mêmes textes en anglais sont perçus comme plus directs.

Corpus

ICE-GB, The International Corpus of English. University College London 2006.

Barthes, R. (1953) : *Le degré zéro de l'écriture*. Paris, Editions du Seuil.

Traduction : Lavers, A. & C. Smith (1967): *Writing Degree Zero*. New York, The Noonday Press.

Chomsky, N. (1965) : *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, The Massachusetts Institute of Technology.

Traduction : Milner, J.-C. (1971) : *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris, Editions du Seuil.

- Chomsky, N. (1968): *Language and Mind*. New York, Harcourt, Brace, Jovanovich.
- Traduction : Calvet, L.-J. (1969) : *Le langage et la pensée*. Paris, Payot.
- Foucault, M. (1961) : *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Plon.
- Traduction : Howard, R. (1965) : *Madness and Civilization, A History of Insanity in the Age of Reason*. New York, Random House.
- Levi-Strauss, C. (1958) : *Anthropologie structurale*. Paris, Plon.
- Traduction : Jacobson, C. & Grundfest Schoepf, B., (1963) : *Structural Anthropology*. New York, Basic Books.
- Ritter, R. The Duty of Memory: The Nanjing Massacre, Memory and Forgetting in China and Japan.
- Traduction: Poncharal, B. Devoir de mémoire : le massacre de Nankin, mémoire et oubli en Chine et au Japon. *Vingtième siècle : Revue d'histoire*, n°94, 2007/2, Presses de Sciences Po.
- Yaguello, M. (1981) : *Alice au pays du langage, pour comprendre la linguistique*. Paris, Seuil.
- Traduction : Harris, T. & Yaguello, M. (1998) : *Language Through the Looking Glass, Exploring Language and Linguistics*. Oxford, Oxford University Press.

Références bibliographiques

- Achard-Bayle, G. (2006) : *Si* Polysémique et *si* Polyphonique. In L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix, Recherches linguistiques* 28. Metz, Université de Metz, 407-434.
- Adam, J.-M. (2005) : Variété des usages de *si* dans l'argumentation publicitaire. In M. Burger & G. Martel (éds), *Argumentations et communications dans les médias*. Québec, Nota Bene, 81-109.
- Akatsuka, N. (1986): Conditionals are discourse-bound. In E. Closs Traugott, A. ter Meulen, J. Snitzer Reilly & Ch. A. Ferguson (éds), *On Conditionals*. Cambridge, Cambridge University Press, 333-351.
- Béguelin, M.-J. & G. Corminboeuf (2005) : De la question à l'hypothèse: étude d'un phénomène de coalescence. In C. Rossari *et al.* (éds), *Les États de la question*, actes du Colloque de Fribourg, mai 2003. Québec, Editions Nota Bene, 67-89.
- Carter-Thomas, S. (2007): The 'iffiness' of medical research articles, a comparison of English *if* and French *si*. In K. Fløttum (éd), *Language and Discipline Perspectives on Academic Discourse*. Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 150-176.
- Celle, A. (2007) : Analyse unifiée du conditionnel de non prise en charge en français et comparaison avec l'anglais. In L. de Saussure, J. Moeschler et G. Puskas (éds), *Cahiers Chronos n°19, Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*. Amsterdam, Rodopi, 43-61.
- Celle, A. (2009) : Question, mise en question : la traduction de l'interrogation dans le discours théorique. *Revue française de linguistique appliquée, Linguistique et Traduction*, XIV-1, 39-52.
- Charolles, M. (2003) : De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. In M. Charolles & S. Prévost (éds), *Adverbiaux et topiques*. Louvain la Neuve, *Travaux de Linguistique*, 47, 11-51.

- Chuquet, J. (1994) : Forme interrogative et hypothèse en anglais contemporain. In : P. Boucher & J.-M. Fournier (éds), *Interrogation, des marques aux actes, Travaux du CERLICO* 7-8. Presses universitaires de Rennes, 213-236.
- Dancygier, B. & E. Sweetser (2005) : *Mental Spaces in Grammar, Conditional Constructions*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Declerck R. & S. Reed (2001): *Conditionals, A Comprehensive Empirical Analysis*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- De Cornulier, B. (1986) : *Effets de sens*. Paris, Editions de Minuit.
- De Vogüé, S. (1999) : Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français: conditions, éventualités, suppositions et hypothèses. *L'Hypothétique. LINX* n°41, 93-118.
- Fløttum, K., T. Dahl, et T. Kinn (2006) : *Academic Voices Across Languages and Disciplines*. Collection Pragmatics and Beyond New Series, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- Ford, C. & S. Thompson (1986): Conditionals in discourse, a text-based study from English. In E. Closs Traugott, A. ter Meulen, J. Snitzer Reilly & Ch. A. Ferguson (éds), *On Conditionals*. Cambridge, Cambridge University Press, 353-372.
- Haiman, J. (1978): Conditionals are topics. *Language* 54: 564-89.
- Haiman, J. (1986): Constraints on the form and meaning of the protasis. In: E. Closs Traugott, A. ter Meulen, J. Snitzer Reilly & Ch. A. Ferguson (éds), *On Conditionals*. Cambridge, Cambridge University Press, 215-227.
- Halliday, M.A.K. (1994) : *An Introduction to Functional Grammar*. London, Edward Arnold.
- Hyland, K. (2005) : *Metadiscourse, Exploring Interaction in Writing*. London, New York, Continuum.
- Grésillon, A. (1981) : Interrogation et interlocution. *DRLAV* n°25, *Dans le champ pragmatico-énonciatif*, 61-75.
- Guillemin-Flescher, J. (2003) : Théoriser la traduction. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, VIII-2, 7-18.
- Guillemin-Flescher, J. (2006) : Traduction et fonctionnement du langage. In D. Ducard & C. Normand (éds), *Antoine Culioli, un homme dans le langage*. Paris, Ophrys, 249-266.
- Huddleston, R. (1994): The Contrast between Interrogatives and Questions. *Journal of Linguistics*, Vol. 30, No. 2 (Sep., 1994), 411-439.
- Jespersen O. (1940): *A modern English Grammar on historical principles*, vol. 5: Syntax. London, George Allen and Unwin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1991): *la Question*, Presses Universitaires de Lyon.
- Lewis, D. (2005) : "Mapping adversative coherence relations in English and French" *Languages in Contrast*, vol.5 Issue 1, 2004/2005. 33-48.
- Lyons, J. (1977) : *Semantics*, vol.II. Cambridge, Cambridge University Press.
- Paillard, M. (1993) : Les chemins de la concession: quelques contrastes entre anglais et français. In : C. Muller & D. Roulland, *Subordinations, Subordination, Travaux linguistiques du CERLICO* n°6. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 207-226.

- Quirk, R., S. Greenbaum, G. Leech & J. Svartvik (1985) : *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Londres, Longman.
- Ranger, G. (1998) : *Les constructions concessives en anglais: une approche énonciative*. Paris: Ophrys.
- Rowley-Jolivet, E. (2007) : A Genre Study of *If* in Medical Discourse. In : K. Fløttum (éd.), *Language and Discipline Perspectives on Academic Discourse*. Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 176-201.
- Rowley-Jolivet, E. & S. Carter-Thomas (2008): When practice belies ‘theory’: Form, function and frequency of *if*-conditionals in specialised discourse. *ASp* [En ligne], 53-54, mis en ligne le 01/11/2011, consulté le 16/10/2010. URL : <http://asp.revues.org/343>